Les Mérites sportifs de la commune d'Erquelinnes

Erquelinnes

RCA REGIE COMMUNALE AUTONOME ERQUELINNES

COMMUNE SPORTIVE ADEPS

Adeps FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Règlement

La cérémonie des Mérites sportifs de la Commune d'Erquelinnes aura lieu le **mercredi 27 janvier 2027** à **19h30** au **hall omnisports.**

Les candidatures doivent nous parvenir au plus tard pour le 30.11.2026, elles seront présentées au jury qui délibérera.

Les candidats doivent être affiliés à un club de notre entité ou également à un club extérieur mais le candidat doit alors être domicilié dans l'entité.

La candidature portera uniquement sur la saison sportive 2025-2026, arrêtée au 31.12.2026 ;

Le candidat devra s'inscrire dans une des catégories suivantes :

Dirigeant de l'année	Club de l'année
Organisation de l'année	L'équipe de l'année
Le sportif / la sportive de l'année	L'espoir féminin/masculin de l'année
Le coup de cœur du jury	Le prix de l'inclusion
Le bénévole de l'année	

RCA REGIE COMMUNALE AUTONOME ERQUELINNES

Chaque candidat ne peut s'inscrire que via le formulaire disponible sur notre site communal ou sur le site de la RCA Erquelinnes ;

Les candidatures sont à renvoyer pour le 30.11.26 à **info@rcaerquelinnes.be**

Les candidatures devront **obligatoirement** être accompagnées de photos (entre 5 et 15) au format digital JPEG ou PNG ou également de courtes vidéos (max 3min) ;

Afin dynamiser la présentation, merci de faire une vidéo pour présenter le candidat.

Aucune personne ne peut présenter la candidature d'un sportif sans son accord ;

Le jury sera présidé par le Bourgmestre et composé de trois représentants communaux, deux représentants de la RCA et enfin, deux personnalités du monde du sport ;

Chaque membre du jury choisira 3 candidats, ou moins selon le nombre de candidatures reçues, les points seront attribués comme suit :

- 1er choix : 5 points
- 2ème choix : 3 points
- 3ème choix : 1 point

Les résultats resteront secrets jusqu'à la cérémonie de remise des Mérites.